

## ACCES AUX SOINS ET DROIT DE LA FAMILLE

### Objectifs de la formation

La prise en charge du patient peut générer toute une série de difficultés tenant au droit de la personne, à la filiation, au couple ou encore aux ayants droit de la succession.

En conséquence, la présente formation aura pour objectifs :

- Familiariser les stagiaires aux droits de la personnalité et plus particulièrement aux principes relatifs à la capacité juridique.
- Sensibiliser les stagiaires aux règles applicables aux mineurs et à l'autorité parentale.
- Sensibiliser les stagiaires aux cadres juridiques régissant la vie du couple.
- Présenter aux stagiaires les dispositifs propres aux droits conférés aux ayant droits d'une succession.

### Méthodologie pédagogique

L'intervention consistera en une étude des différents textes et décisions de justice relatifs aux règles du droit de la famille et ses incidences en droit de hospitalier et aux activités de soins.

Les textes et décisions de justice seront illustrés par des situations concrètes.

### Supports pédagogiques :

- \* Etude des contenus en lecture expliquée
- \* Utilisation de cas concrets
- \* Utilisation de supports adaptés

Nombre de Stagiaires : 15

Personnel visé : Psychologue clinicien hospitalier.

Durée de la session : 1 ou 2 journées

Coût de la formation :

**Intra** : 750 €/ jour  
(Hors frais de déplacement et de séjour)

**Inter** : 450 € / Jour

Animation :

Par des Consultants – Formateurs assurant également des missions de Conseil auprès des établissements.

Durée pédagogique : 7 heures / jour

Evaluations : A l'issue de la formation, les évaluations des stagiaires et du formateur seront remis à l'établissement

## Programme indicatif

### I/ Le droit de la famille et l'accès aux soins

#### A/ L'accès aux soins

- a) Les règles de la capacité juridique au regard de l'admission au soins
- b) Les règles relatives à la filiation au regard des soins
- c) La participation de la famille et des proches au protocole des soins

#### B/ Le droit de la famille, le secret professionnel et l'accès au dossier de soins

##### 1/ Le secret professionnel : Les fondements

##### 2/ La famille et l'accès au dossier de soins

FORMULATION DES PROBLEMATIQUES ET DES ETUDES  
DE CAS

### II/ Le droit de la famille et la responsabilité hospitalière

- a) Le soignant et l'établissement sont responsables vis à vis du patient
- b) Le soignant et l'établissement sont responsables vis à vis des ayants droits

### A/ La responsabilité corporelle

- a. Les fondements de la responsabilité corporelle
- b. Les conditions d'intervention de la famille et des proches

### B/ La responsabilité matérielle

- a) Les fondements de la responsabilité matérielle (Loi de 1992 et décret de 1993)
- b) Les conditions d'intervention de la famille et des proches

### C/ Les mesures sociales et de protections légales

#### 1/ Protections légales

- c) Le rôle de la famille dans le processus de protection légale
- d) La famille désignée en qualité de représentant

#### 2/ Protections sociales

- a) La place de la famille dans la mise en place de mesures sociales de protection et de prévention
- b) La mise en cause de l'obligé alimentaire